



communiqué

Date **Le 14 septembre 1994**

N° 177

Pour publication

M. MACLAREN ENCOURAGE LES RELATIONS COMMERCIALES AVEC LE MICHIGAN

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, sera à Detroit les 15 et 16 septembre pour y promouvoir nos intérêts en matière de commerce et d'investissement au Michigan, et offrir son appui aux nouveaux exportateurs canadiens.

M. MacLaren s'entretiendra avec des dirigeants d'entreprise américains, notamment des cadres des trois grands de l'automobile, des détaillants, des banquiers et des courtiers en douane.

Le 15 septembre, il se joindra à un groupe d'entrepreneurs canadiens visitant Detroit dans le cadre du programme Nouveaux exportateurs aux États frontaliers parrainé par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et par le gouvernement de l'Ontario.

«Les entreprises canadiennes, et plus particulièrement les petites et moyennes entreprises situées le long de la frontière américaine, doivent poursuivre leurs efforts en vue d'accroître leur présence sur le marché américain, a déclaré M. MacLaren. Les échanges entre le Canada et les États-Unis atteignant des niveaux records, c'est le temps ou jamais de faire connaître les produits et services canadiens et de trouver de nouveaux clients.»

L'État du Michigan, dont les échanges avec le Canada, surtout basés sur les produits automobiles, atteignent presque 61 milliards de dollars, importe davantage de produits canadiens que le Japon.

Le 16 septembre, le Ministre s'adressera à la Canada-US Business Association, organisme représentant les entreprises de la région des deux côtés de la frontière.

«Étant donné l'énorme volume d'échanges entre le Canada et les États-Unis et l'importance croissante du Mexique du fait de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), nos trois pays doivent s'appliquer à régler une question que l'ALENA n'a pas

permis de résoudre, à savoir la réforme des lois sur les recours commerciaux, de façon à rendre le climat commercial plus prévisible», a ajouté M. MacLaren.

M. MacLaren pressera également les entreprises américaines d'encourager le Congrès à promulguer dès que possible et dans son intégralité la loi sur la mise en oeuvre de l'accord de l'Uruguay Round et ce, sans y ajouter de dispositions protectionnistes.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874